

Lundi 31 mars 2008.

Bonjour Papou.

J'espère que tu ne m'en voudras pas pour la brièveté de ce courrier ; mais, au vu des circonstances, je n'ai pas grand-chose à écrire.

Ainsi que tu dois t'en douter, j'ai eu connaissance des messages que tu m'as laissés.

Contrairement à ce que tu sembles penser, je n'ai jamais été contre cette vente et n'ai absolument rien fait pour la retarder. A présent tu peux être assurée que je vais tout faire pour qu'elle soit réalisée.

Ne m'en veux pas, mais jusqu'à la fin de cette affaire je ne répondrai plus aux appels téléphoniques venant d'un membre de la famille, toi comprise. Sache que je ne répondrai pas davantage appels téléphoniques présentant un numéro que je ne connais pas, et que je ne réponds jamais aux appels en numéro masqué.

Je reprendrai contact avec toi en temps voulu.

Je t'embrasse.

- Number -

PS : La carte de vœux jointe est destinée à Isabelle et Anaïs. Merci de bien vouloir la leur transmettre.